



Règlement de la finale ATVJB de la Coupe cantonale des vétérans

Date et heure :	Le jour du tir annuel, l'après-midi Les finalistes devront avoir tiré le programme du tir annuel ou y avoir renoncé mais le tir débutera au plus tard à 14.30 h.
Programme	3 cpc d'essai 10 coups cpc sur cible A 10
Munition	Fournie par l'ATVJB
Déroulement	Deux séries de 2 tireurs de chaque équipe 20 mn par série
Bonifications	Selon le règlement de la Coupe cantonale
Classement	Selon le règlement de la Coupe cantonale
Challenge/prix	Un prix, offert par l'ATVJB, est remis au vainqueur et au finaliste.

Le présent règlement entre en vigueur suite à la séance du comité du 29 janvier 2026 à Tavannes.

Pour l'ATVJB

Le Président

Franco Villosz

Le secrétaire

Alain Bourquin